

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Ou Raison Sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

01460 BEARD-GEOVREISSIAT ou autre commune : \_\_\_\_\_

N° de téléphone (obligatoire) \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Sollicite l'autorisation d'utiliser la salle polyvalente **le (date)** : \_\_\_\_\_En vue de la **manifestation suivante** : \_\_\_\_\_**LOCATION de la SALLE POLYVALENTE**  
**COMMUNE DE BÉARD-GÉOVREISSIAT**

- Capacité maximale : 120 personnes assises (200 m2)

| <b>TARIFS</b><br>Pour les contrats signés à<br>compter du 01/12/2022 |  | <b>CAUTIONS</b><br><b>CASSE OU</b> |               |
|--|--|------------------------------------|---------------|
|  |  | <b>Dommages</b>                    | <b>Ménage</b> |
| <b>350 €</b>   | <b>Habitants de la commune</b>   | 750 €                              | 250 €         |
| <b>220 €</b>   | <b>Jeunes habitants</b> de la<br>commune (de 18 à 20 ans)                        | 750 €                              | 250 €         |
| <b>750 €</b>   | Pour les personnes <b>extérieures à</b><br><b>la commune</b>                     | 750 €                              | 250 €         |
| <b>200 €</b>   | <b>Pour apéritifs / réunions</b><br>En semaine (du lundi matin au<br>jeudi soir) | 750 €                              | 250 €         |
| <b>50€</b>   | <b>Majoration CHAUFFAGE si</b><br><b>mis en service</b>                          | <b>du 15/10 au 15/04</b>           |               |

⇒ Réservation enregistrée dès réception des chèques de caution, de **l'attestation d'assurance** et de cette fiche de réservation. (tous les documents doivent impérativement être au même nom). La Réservation ne peut se céder à aucune autre personne, en cas de constat du contraire, le dépôt de garantie ne sera pas restitué.

➤ Pour les mariages : clefs dès le vendredi après-midi et rendre la salle propre le lundi à 12 heures.

➤ Pour les autres manifestations : clefs le samedi matin.

**Élus responsables à contacter pour l'état des lieux et la remise des clefs :**Madame PERRET Isabelle 04 74 76 23 72 ou **06 52 32 26 91**Monsieur BEIGNIER Jean Pierre 04 74 76 73 21 ou **06 89 20 37 06**

➤ En cas de non-réponse, merci de laisser un message pour que l'élu responsable puisse vous Rappeler.

## MODALITES D'UTILISATION

### 1 Dispositions générales

- La salle devra être libérée à l'heure et au jour prévus.
- Les lieux devront être laissés dans l'état où ils se trouvaient lors de la mise à disposition (un état des lieux d'entrée et de sortie sera établi).
- Les dégâts commis dans les locaux ou sur le matériel (perte de couverts, vaisselle cassée, etc ...) seront facturés à l'utilisateur conformément au tarif communiqué.
- L'utilisateur ne devra pas incommoder le voisinage par des bruits intempestifs.

### 2 Modalités de paiement

- Une somme de 750,00 € sera déposée à la réservation à titre de caution pour des dommages importants.
- Une seconde somme de 250,00 € sera déposée à titre de caution en cas de ménage non réalisé.
- Ces cautions ne seront rendues à l'utilisateur qu'au retour des clés au plus tard le lundi à 12H, après l'état des lieux de sortie (**en présence du Locataire responsable de la salle**) et règlement de la location de la salle. En cas de dégradation ou de nettoyage non réalisé la caution sera conservée par la commune.
- Les **frais relatifs à la casse ou perte de vaisselle ainsi qu'au nettoyage non satisfaisant** vous seront facturés aux tarifs suivants (*délibération du 28 nov. 2022*) :

|                       |                      |                         |                      |
|-----------------------|----------------------|-------------------------|----------------------|
| Couverts              | l'unité : 2,00 euros | Pichets :               | l'unité : 4,00 euros |
| Assiettes :           | l'unité : 3,00 euros | Couverts de service :   | l'unité : 3,00 euros |
| Verres :              | l'unité : 1,50 euro  | Corbeilles à pain :     | l'unité : 2,50 euros |
| Tasses (9 ou 22 cl) : | l'unité : 1,50 euro  | Saladier grand format : | l'unité : 5,00 euros |
| Carafes :             | l'unité : 8,00 euros | Saladier petit format : | l'unité : 3,00 euros |

En cas de **nettoyage non satisfaisant**, constaté lors de l'état des lieux, la réalisation de celui-ci vous sera facturée au prix de : **75,00 Euros**

**La réservation ne sera effective qu'après le dépôt des cautions et d'une attestation d'assurance pour la location de la salle au jour prévu dès l'état d'entrée jusqu'à l'état de sortie.**

**La réservation, les cautions et l'attestation d'assurance devront être au nom de l'utilisateur :**

*(Attestation qui précisera bien l'adresse et le lieu de la réservation ainsi que les jours)*

**PS : Les clés seront remises** par l' élu responsable le vendredi ou la veille précédant la manifestation à l'heure convenu.

Elles devront être rendues, en Mairie, le lundi au plus tard à 14 Heures. Un état des lieux de sortie sera établi à la remise des clés.

### 3 Tarif de la location

- Le tarif de la location est de ----- €
- Règlement en espèces ou par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **Trésor Public**

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur imposé par la Commune pour l'utilisation des locaux et m'engage à respecter les clauses et conditions prévues, à régler le montant de la redevance de location correspondante et les dégâts éventuellement causés.

*Etabli en 2 exemplaires (avec 1 ex du Règlement d'utilisation accepté, signé)*

à Béard-Géovreissiat, le -----

Signature